

# L'ECHO DE LA FÉDÉ

Juin 2015

## Sommaire

- 1 Le mot du Président
- 2 Actualités de la fédération
  - Circulaire de tarification PJJ
  - AG de la CNAPE
  - Déclinaison de la charte nationale
  - Journées d'Études de Colmar
  - Prospective
- 3 Journées inter SIE du SAH – DIR Sud
- 4 Présence des administrateurs de la Fn3s en région

## Le mot du Président



Chers adhérents et participants aux journées d'études, Élu en mai dernier nouveau président de la fédération, c'est avec un immense plaisir que je m'adresse à vous, pour la première fois, pour introduire ce numéro un peu spécial de l'Echo de la fédé.

Je tiens tout d'abord à saluer mon prédécesseur à cette fonction, Michel Folliot, pour son investissement, son engagement et ses grandes qualités humaines d'écoute, de respect et d'attention. Un grand merci au nom de toute la fédération. Michel ne nous quitte pas puisqu'il a été désigné membre d'honneur et continuera un bout de chemin avec nous.

Ce passage de relais tous les quatre ans prévu par nos statuts est le signe d'une bonne vitalité de notre fédération. Il permet de renouveler les énergies, de prendre un nouveau souffle, dans la continuité des missions et des investissements de notre mouvement.

Comme tout projet collectif, la fn3s repose sur l'engagement et l'implication de femmes et d'hommes. Ensemble, nous agissons pour que la plus grande qualité de service soit offerte aux parents en difficulté et aux enfants en souffrance. Plus que d'autres fédérations, peut-être, notre projet ne serait rien sans l'investissement bénévole des administrateurs. Je tiens également à les saluer et à les remercier.

Ainsi, pour ce numéro spécial, nous avons voulu vous faire part de l'actualité de la fédération et des interventions en cours avec, entre autre, un point sur notre démarche prospective, déjà évoquée dans des Echos précédents, et un focus sur une réunion régionale des SIE que nous avons organisée dans la région Sud.

Depuis sa création, en 1947, la fn3s organise chaque année des journées d'études. C'est un moment phare de notre fédération qui souhaite offrir un espace de rencontres, d'échanges et de réflexion au plus près de vos préoccupations professionnelles.

Pour la première fois à Colmar, vous avez répondu nombreux à notre invitation, au-delà de nos prévisions, ce qui est une bonne chose mais ce qui a entraîné des aménagements dans l'organisation avec l'ouverture d'une salle vidéo annexe que chaque participant occupera une demi-journée. Nous avons ainsi fait le choix de permettre au plus grand nombre de profiter de la qualité des interventions.

Je vous souhaite des journées riches, studieuses et conviviales et vous remercie pour votre soutien.

*Denis BENAINOUS  
Président de la fn3s*



FEDERATION NATIONALE DES  
SERVICES SOCIAUX SPECIALISES  
DE PROTECTION DE L'ENFANCE  
MEMBRE DE LA CNAPE

## ACTUALITÉS DE LA FÉDÉRATION

### ■ *Circulaire de tarification PJJ*

Le cru 2015 de la circulaire de tarification de la PJJ est paru le 27 avril. Les fondements sont toujours les mêmes, rigueur budgétaire et optimisation des moyens. Certaines des observations de la fn3s sur le projet de circulaire ont été prises en compte comme le financement de la complémentaire santé qui est une dépense opposable. Pour la MJIE aucun changement, c'est pourquoi nous demandons à la DPJJ que soit constitué dans les plus brefs délais un groupe de travail sur la tarification et les moyens des SIE.

### ■ *AG de la CNAPE*

La fn3s a participé activement à la création de la CNAPE afin de mieux appréhender les problématiques et enjeux de la protection de l'enfance et de peser sur les orientations des politiques publiques. Lors de sa dernière assemblée générale, le 22 mai dernier, les membres des mouvements de la CNAPE ont renouvelé le mandat d'administrateur qu'exerce la fn3s. Notre représentant pendant 4 ans, Claude BESNARD, a laissé sa place à Denis BENAINOUS.

Un grand merci à Claude pour son investissement dans cette représentation.

### ■ *Déclinaison de la charte nationale DPJJ/fédérations dans les inter-régions*

Le 30 janvier 2015, la DPJJ et des fédérations, dont la fn3s, signaient une charte d'engagements réciproques afin de consolider leurs relations et d'établir un partenariat de qualité fondé sur des valeurs communes.

Certaines DIRPJJ (Sud-ouest et Grand Ouest pour l'instant) ont proposé une déclinaison de la charte nationale pour formaliser les relations de travail sur leur territoire avec les fédérations.

Mêmes si nous sommes bien sûr favorables à ces initiatives qui clarifient et renforcent la place des associations, nous devons être vigilants que ces démarches ne soient pas de simples copier/coller de la charte nationale, mais bien des protocoles opérationnels définissant les modalités du travail en partenariat.

### ■ *Journées d'Études de Colmar*

Moment particulier dans le cycle annuel de notre activité fédérative, les journées d'Études de Colmar s'annoncent, une fois encore, passionnantes. Le programme concocté par la commission organisatrice a suscité, semble-t-il, un vif intérêt si l'on en juge par le nombre d'inscriptions : 380 participants attendus au CREF de Colmar, c'est une belle marque de confiance donnée à notre fédération pour un thème on ne peut plus sensible. La réflexion proposée au cours de ces journées autour du tout-petit, sur l'apprentissage sans cesse à questionner de notre écoute et de notre observation le concernant, rejoint, sans nul doute, nos préoccupations professionnelles quel que soit notre

champ d'intervention. Si la vulnérabilité du tout-petit nous invite naturellement à le protéger, lorsque les conditions favorables à son évolution sont compromises, l'enjeu est d'autant plus crucial. Aussi, grâce aux intervenants de qualité que nous avons invités, gageons que nous saurons « nous hisser à la hauteur du tout-petit », tel que nous y invite Alain BOUREGBA en clôture de ces journées et que « prendre soin de l'enfance » trouvera encore davantage sens dans nos pratiques de terrain.

### ■ *Prospective*

Au fil des Echos, nous évoquons régulièrement la démarche que la fn3s a entreprise depuis deux ans pour porter une proposition au service des politiques publiques concernant l'évaluation interdisciplinaire des situations en protection de l'enfance. Un argumentaire est en cours de validation et sera présenté prochainement à des interlocuteurs institutionnels susceptibles de partager la réflexion que nous menons pour que cette évaluation soit considérée comme un enjeu majeur à la hauteur de l'intérêt de l'enfant.

Fort de sa longue histoire dans le champ de l'investigation, de l'action éducative en milieu ouvert et du contentieux familial, la fn3s est reconnue comme lieu de réflexion, de confrontations et de propositions. Représentant une centaine d'associations, l'un de ses objectifs est d'accompagner ses adhérents (services et professionnels) dans leur mission de service public en tenant compte des évolutions du contexte législatif, mais également d'anticiper à leur intention des perspectives nouvelles.

La loi de modernisation sociale du 2 janvier 2002, la loi du 4 mars 2002 relative à l'autorité parentale, la loi du 5 mars 2007 réformant la protection de l'enfance sont venues modifier le paysage global du travail éducatif et social. La loi de 2007, en remaniant la répartition des compétences entre le président du conseil général et l'autorité judiciaire a contraint les services associatifs à repenser leur place et les articulations entre protection administrative et judiciaire, à redéfinir les coopérations entre partenaires et en conséquence, à faire évoluer les pratiques professionnelles.

Aussi, c'est au regard de la reconfiguration du dispositif de protection de l'enfance et des savoir-faire de ses services adhérents en investigation que la fn3s s'est engagée dans cette réflexion prospective en vue de proposer un dispositif d'évaluation interdisciplinaire qui se situerait à la croisée des champs administratif et judiciaire.

La consultation préalable de différents acteurs engagés professionnellement au plus près de nos questionnements (Défenseur des enfants, CNAPE, avocats, JAF...) nous a confirmés dans la pertinence de cette démarche au regard de la capacité des associations à apporter leur expertise dans le travail d'évaluation de problématiques singulières et diversifiées.

## Voici quelques propositions de nos associations qui seront reprises au terme de l'argumentaire :

- Réaliser des investigations administratives dans des situations complexes, ces mesures pouvant être de véritables alternatives à une saisine judiciaire en favorisant la mise en place de mesures administratives d'accompagnement socio éducatif.
- Intégrer dans tout projet pour l'enfant une réelle et effective évaluation/investigation de sa situation, ses évolutions et ses difficultés afin d'adapter au mieux les réponses proposées et de permettre une mise à jour du PPE.
- Réévaluer des situations de placements, évaluer des situations conflictuelles de crise, des situations d'adoption délicate, faire des propositions créatives en matière d'accompagnement (AEMO intensive, AEMO/placement), en matière de placement (hébergement séquentiel, placement à domicile, etc.),
- Développer l'utilisation de la mesure d'investigation administrative pour faire tiers et favoriser les interfaces, posture parfois rendue nécessaire pour favoriser une remédiation des liens intrafamiliaux mais aussi pour remettre dans une perspective positive un partenariat parfois émoussé entre les bénéficiaires et les services du conseil départemental. Interface également avec le secteur hospitalier pédiatrique et pédopsychiatrique en priorité mais aussi avec la sphère judiciaire en raison des liens étroits et historiques avec les mesures d'investigation qui peuvent être diligentées par les juges des enfants.

→ Aller au-delà des recueils d'éléments circonstanciels afin d'engager avec les détenteurs de l'autorité parentale et à leur demande, une réflexion de fond sur les difficultés rencontrées en y associant l'enfant. De cette manière, créer les conditions autorisant ces derniers à questionner leurs postures dans une dynamique familiale singulière, qui pourra permettre à l'inspecteur de l'ASE de s'appuyer sur ce travail « éducatif » initial avec la famille pour établir de façon ciblée si besoin les bases d'un projet pour l'enfant (PPE). Ainsi élaborés, les PPE pourraient trouver tout leur sens, être réellement partagés et gagner en efficience.

Aujourd'hui, certains départements ont déjà recours au SAH pour réaliser des investigations administratives dans des situations complexes. Ces mesures semblent être de véritables alternatives à une saisine judiciaire en favorisant la mise en place de mesures administratives d'accompagnement socio-éducatif.

Aussi, la Fn3s souhaite proposer aux conseils départementaux de mettre en œuvre une expérimentation afin que l'évaluation des situations complexes puisse être externalisée auprès des services d'investigation associatifs. Et ainsi leur permettre de privilégier leur rôle de coordination du dispositif tel que pensé dans la loi, mais également de permettre un regard tiers par des professionnels spécialement formés à l'évaluation pour proposer une réponse au plus près des besoins de l'enfant.

*Denis BENAINOUS : Président  
Michel FOLLIOU : Administrateur*

## JOURNÉES INTER SIE DU SAH – DIR SUD

La première journée avait été organisée en avril 2013 à Narbonne dans le climat de déstabilisation engendré par la création de la MJIE début 2012. L'idée était que les professionnels, quelle que soit leur fonction, puissent échanger sur leurs nouvelles pratiques ; ce fut une étape importante dans le cheminement de la plupart des services.

Cette deuxième rencontre en avril 2015 a regroupé de nouveau l'ensemble des sept services associatifs de l'inter-région Midi-Pyrénées et Languedoc-Roussillon, cette fois à Carcassonne.

Malgré une grève nationale bloquant certains salariés, pour la grève elle-même ou par défaut de modes de garde des enfants, plus de 60 personnes ont répondu présentes, contre 80 en 2013.

Le même principe de partage des réflexions et des expériences a été conservé, auquel s'est ajouté le partage de documents formalisés. Chaque association a ainsi préparé six dossiers pour chacun des autres SIE, comprenant projets de services, livrets d'accueil, trames de rapports, lettres-types, tableaux de bord et autres outils opérationnels, etc.

L'introduction de la journée a bien évidemment intégré la note MJIE toute fraîchement sortie et venant abroger la circulaire d'orientation du 31 décembre 2010, ainsi que les évolutions mentionnées par les différents SIE depuis deux années.

Ont suivi les ateliers animés par les six membres du comité de pilotage de six services différents, dont les thèmes avaient été choisis préalablement par les équipes :

- « l'organisation, le fonctionnement »,
- « l'interdisciplinarité, comment s'opère-t-elle ? »,
- « les experts, le partenariat »,
- « l'émergence d'un nouveau projet de service »,
- « les rapports »,
- « l'individualisation des modes d'intervention ».

A midi, les participants ont pu pleinement profiter du restaurant d'application que nous avons choisi comme lieu d'accueil.

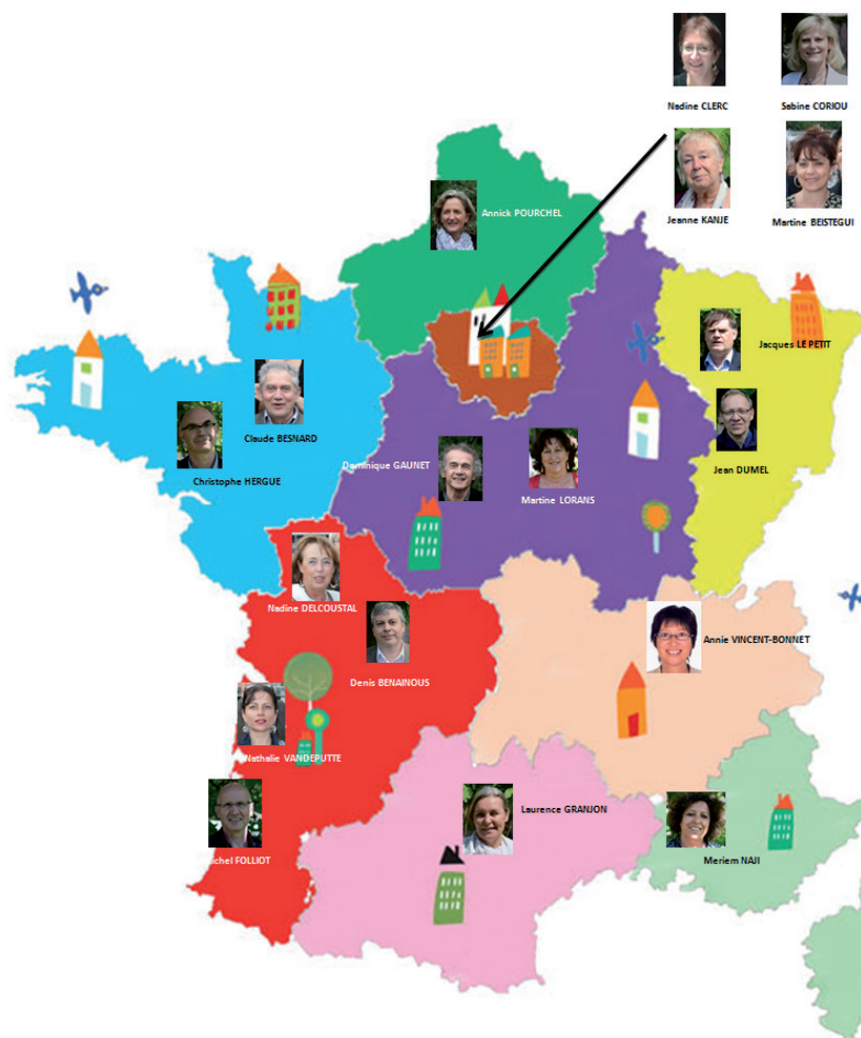
L'après-midi a été consacré à la restitution des ateliers puis à un temps de débat.

Les mini-questionnaires remplis à l'issue de la journée révèlent un grand degré de satisfaction, le souhait de rendre annuelle cette rencontre étant même formulé.

Le comité de pilotage se réunira une dernière fois en juin afin de rédiger un bilan écrit destiné aux sept SIE de la région.

*Laurence Granjon  
Administratrice*

## PRÉSENCE DES ADMINISTRATEURS DE LA FN3S EN RÉGION



### GRAND NORD

Annick POURCHEL 03 21 98 48 61

### GRAND EST

Alsace : Jean DUMEL 03 89 44 22 83  
Lorraine : Jacques LE PETIT 03 83 41 82 12

### CENTRE

Dominique GAUNET 02 47 71 15 95  
Martine LORANS 03 80 30 61 07

### CENTRE EST

Annie VINCENT BONNET 04 79 62 60 55

### ÎLE DE FRANCE ET DOM/TOM

Martine BEISTEGUI 01 41 92 52 52  
Nadine CLERC 01 53 34 34 00  
Sabine CORIOU 01 30 32 10 04  
Jeanne KANJE 06 82 05 57 37

### GRAND OUEST

Claude BESNARD 02 43 28 44 75  
Christophe HERGUE 02 40 47 12 01

### SUD OUEST

Denis BENAINOUS 05 55 10 34 00  
Nadine DELCOUSTAL 05 49 00 26 52  
Michel FOLLIOU 06 88 03 58 40  
Nathalie VANDEPUTTE 05 57 81 79 18

### SUD

Laurence GRANJON 04 68 08 34 00

### SUD EST

Meriem NAJI 04 91 54 84 45

### MEMBRES DU BUREAU FN3S

Denis BENAINOUS Président  
Nathalie VANDEPUTTE Vice-Présidente  
Jacques LE PETIT Vice-Président  
Jeanne KANJE Secrétaire Générale  
Martine LORANS Trésorière

Revue trimestrielle de la Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés en Protection de l'Enfance.

Ont contribué à ce numéro :

Denis BENAINOUS, Michel FOLLIOU, Laurence GRANJON, Jacques LE PETIT

Conception graphique et mise en page :

ESCAPE - 54500 Vandœuvre-lès-NANCY, escape.com@wanadoo.fr